

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique**

**ÉTUDES CRITIQUES DE SÉCURITÉ :
ENJEUX ET DÉBATS CONTEMPORAINS
POL 8332-30**

**Anne-Marie D'Aoust
Automne 2023**

Horaire du cours: Vendredi, 9h30 à 12h30
Professeure: Anne-Marie D'Aoust, bureau R-3250
Disponibilité de la professeure: Sur rendez-vous
Courrier électronique: daoust.anne-marie@uqam.ca

Descriptif du cours

Ancré dans les études critiques de sécurité, ce séminaire questionne l'emprise et l'interrelation de la sécurité telle que vécue dans la vie quotidienne et la politique mondiale. Il propose un regard réflexif sur la transformation de la sécurité, autant dans ses conceptions théoriques que ses applications empiriques, alors que de nouveaux enjeux sont appréhendés sous l'aune sécuritaire (environnement, immigration, santé publique, etc.). L'approche est multidisciplinaire et thématique afin d'analyser les discours, les pratiques et les sujets de la sécurité, ainsi que leurs conditions de possibilité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

« Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de savoir qui je suis. Ce qui fait l'intérêt principal de la vie et du travail est qu'ils vous permettent de devenir quelqu'un de différent de ce que vous étiez au départ. »

- Michel Foucault

Ceci est *votre* séminaire.

Ce séminaire repose sur la prémisse que la salle de classe n'est pas seulement un lieu où vous allez apprendre des choses *sur* la sécurité: il s'agit aussi d'un lieu où vous apprenez *comment* entrer en relation avec le monde qui vous entoure et questionner son fonctionnement, ainsi que les règles qui le régissent.

Comme le relève la féministe Cynthia Enloe, la curiosité intellectuelle n'est pas le résultat d'un processus passif: « Être curieux requiert de l'énergie. Que certaines idées reçues semblent aussi attirantes doit donc être le résultat d'une forme déformée de conservation d'énergie. Si on prend

pour acquis que quelque chose est “naturel” ..., on économise notre énergie mentale. ... Le résultat: nous imaginons qu’il n’y a rien à étudier. »¹

Qu’est-ce que cela implique pour vous? Cela implique qu’apprendre n’est pas l’équivalent d’un événement sportif auquel vous assistez en tant que spectateurs passifs: il s’agit plutôt du résultat d’une dynamique d’échange et de travail entre vous, vos pairs et moi. Cette approche présuppose que votre apprentissage est le résultat de la *dynamique* d’échanges et de collaboration qui s’établira entre nous tous, plutôt que votre réception passive du matériel que je vous propose et auquel vous serez . Mon rôle consiste donc surtout, dans le cadre de ce séminaire, à *créer un espace* où:

- 1) vous vous sentirez à l’aise pour poser des questions sur la matière couverte;
- 2) vous serez amené·e·s à être réflexifs·ves par rapport à votre conception de la sécurité;
- 3) vous serez amené·e·s à sortir de votre zone de confort et à élargir vos horizons dans votre étude et compréhension de la sécurité.

L’importance accordée à cet effort intellectuel (être curieux requiert du temps et de l’énergie!) et à la dynamique d’échanges qui en résulte nécessairement est reflétée dans les modalités d’évaluations. **Ainsi, 60% de votre note globale est liée au travail fait en classe et en lien avec les lectures obligatoires.**

MODALITÉS D’ÉVALUATION

Format	Pondération	Date
1. Présence et participation active aux séminaires	20%	• À chaque semaine, toute la session
2. Précis de lecture/Entrée de blogue	30%	• À remettre à chaque semaine, dès la semaine du 15 septembre. • À inscrire sur le blogue du cours au plus tard à 9h30 le mercredi précédant le séminaire.
3. Direction de séminaire en équipe de 2	10%	Une fois pendant la session, selon le choix de l’étudiant·e, dès le 6 octobre
4. Problématique écrite de recherche et bibliographie indicative	10%	À remettre en classe lors du cours du 10 novembre
5. Travail de session (en équipe de 2 OU individuel)	30%	À remettre en classe lors du cours du 15 décembre

¹ Cynthia Enloe, *The Curious Feminist: Searching for Women in A New Age of Empire*, Berkeley, University of California Press, 2004, 1.

DÉROULEMENT DES SÉANCES

Chacune des séances de la session se déroulera de la façon suivante :

1) Mode Asynchrone (balado)

L'équivalent de la première heure du cours se déroulera en mode asynchrone.

À chaque semaine, je déposerai sur le blogue Wordpress du cours un balado (podcast) qui présentera la matière prévue pendant la semaine. **La durée du balado variera d'une semaine à l'autre mais ne dépassera pas 1h de contenu autant que possible.** Vous pourrez écouter le balado au moment qui vous conviendra : juste avant le cours (9h30 à 10h30) si vous le souhaitez, mais idéalement plus tôt encore afin de vous guider avant de faire les lectures.

Vous aurez le choix d'écouter le balado et de consulter à votre guise les diapositives PowerPoint à séparément OU d'écouter la vidéo du balado, qui intègre les diapositives.

Les diapositives et le balado seront disponibles sur le blogue Wordpress du cours.

2) Mode synchrone (présence en classe, animation et discussions)

Vendredi matin de 10h30 à 12h30

Le reste du cours se déroulera en présentiel, en mode synchrone.

PLAN DU COURS ET LECTURES OBLIGATOIRES

Il n'y a aucun texte ou recueil à acheter. Sauf exception, les lectures sont toutes disponibles électroniquement via la bibliothèque de l'UQAM et sur le blogue du cours. Les lectures non disponibles à l'UQAM vous seront fournies par la professeure.

SOMMAIRE DES SÉANCES

Séances	DATE	THÈMES
1	8 septembre	Présentation du cours
2	15 septembre	Contexte d'émergence des études critiques de sécurité
3	22 septembre	Les objets critiqués des « études critiques de sécurité »
4	29 septembre	Le concept de sécurisation/sécuritisation: la sécurité comme acte de langage et comme sociologie politique
5	6 octobre	Corps et corporéité dans l'étude de la sécurité
6	13 octobre	Sécurité et infrastructures
7	20 octobre	Le nexus « sécurité-développement » et la sécurisation de l'humanitaire
	27 octobre	SEMAINE DE LECTURE
8	3 novembre	Frontières, régimes frontaliers et la gestion différenciée des mobilités
9	10 novembre	Sécurité et visualité: la force des images
10	17 novembre	La privatisation de la sécurité : le sociofinancement de la guerre, le mercenariat et le vigilantisme des <i>hackers</i>
11	24 novembre	La digitalisation de la sécurité : militarisation numérique, surveillance et megadonnées
12	1 décembre	Répression, surveillance et police: discipliner les corps, organiser le social
13	8 décembre	Sécurité et anthropocène: crise climatique et extinction
14	15 décembre	CAFÉ KLATSCH ET REMISE DES TRAVAUX

PLAN DES SÉANCES ET LECTURES OBLIGATOIRES

* Les lectures indiquées pourront être modifiées au courant de la session, suivant l'évolution du séminaire et en fonction des intérêts des étudiant·e·s.

* Pour les entrées de blogue, vous devez répondre à la question posée (ou aux deux questions posées) par l'équipe en charge de la séance et mobiliser deux lectures de votre choix parmi celles proposées.

1- 8 septembre – Introduction au séminaire

Aucune lecture

2- 15 septembre – Contexte d'émergence des études critiques de sécurité [47 p.]

Article de journal : Levin, Sam, « Army Veterans Return to Standing Rock to Form a Human Shield Against Police », *The Guardian*, 11 février 2017. Disponible en ligne: <https://www.theguardian.com/us-news/2017/feb/11/standing-rock-army-veterans-camp> (10 août 2022).

Lectures :

- Linhardt, Dominique et Cédric Moreau de Bellaing (2014) « Ni guerre ni paix: Dislocations de l'ordre politique et décantonnements de la guerre », *Politix*, vol. 104, no. 4, p. 1-17. [13 p.]
- Burgess, Peter (2014) « Historical and Conceptual Frameworks for Security Research », dans *The Future of Security Research in the Social Sciences and Humanities, Standing Committee for the Humanities*, European Science Foundation, p. 1-17. [17 p.]
- Adamson, Fiona B. (2016) « Spaces of Global Security Beyond Methodological Nationalism », *Journal of Global Security Studies*, vol. 1, no. 1, p. 19-35. [16 p.]

3- 22 septembre – Les objets critiqués des « études critiques de sécurité » [66 p.]**Lectures :**

- Christie, Ryerson (2010) « Critical Voices and Human Security: To Endure, to Engage or To Critique? », *Security Dialogue*, 41(2), pp. 169-190. [21 p.]
- Brenner, David et Enze Han (2019) « Forgotten Conflicts : Producing Knowledge and Ignorance in Security Studies », *Journal of Global Security Studies*, vol. 7, no. 1, p. 1-18. <https://doi.org/10.1093/jogss/ogab022> [18 p.]
- Barkawi, Tarak (2016) « Decolonizing War », *European Journal of International Security*, 1(2), pp. 199-214. [15 p.]
- Sen, Somdeep (2021) « Colouring Critical Security Studies: A View from the Classroom », *Security Dialogue*, vol. 52 (S1), p. 133-141. [8 p.]

4- 29 septembre – Le concept de sécurisation/sécuritisation : la sécurité comme acte de langage et comme sociologie politique [72 p.]**Lectures :**

- Pomarède, Julien (2022) « Nettoyer, contrôler et cibler : les engrenages de violence et la guerre de l'OTAN contre le terrorisme en Afghanistan », *Critique internationale*, vol. 2, no. 92, p. 71-94. [23 p.]
- Delaqua, Renata H. (2015) « Securing Our Survival (SOS) : Les acteurs non-étatiques et la campagne pour une convention sur les armes nucléaires à l'aune de la théorie sur la sécuritisation », *Stratégique*, vol. 1, no. 108, p. 153-177. [24 p.]
- Sallée, Nicolas et Benoit Décary-Secours (2020) « De la panique morale à la production expertale : les usages de la catégorie racialisée de gang de rue dans les mutations des politiques de traitement pénal de la jeunesse », Montréal, *Politix*, no. 130, pp. 165-190. [25 p.]

5- 6 octobre – Corps et corporéité dans l'étude de la sécurité [62 p.]

Lectures :

- Parashar, Swati (2013) « What Wars and “War Bodies” Know About International Relations », *Cambridge Review of International Affairs*, 26(4), pp. 615-630. [14 p.]
- Johnston, Barbara Rose (2019) « Nuclear Landscapes: The Marshall Islands and Its Radioactive Legacy » ET Quesada, James (2019) « Suffering Child: An Embodiment of War and Its Aftermath in Post-Sandinista Nicaragua », dans Roberto J. González, Hugh Gusterson et Gustaaf Houtman (dir.) *Militarization: A Reader*, Durham: Duke University Press., p. 181-185 et p. 296-302, [12 p.]
- Megan MacKenzie, « Securitization and Desecuritization: Female Soldiers and the Reconstruction of Women in Post-Conflict Sierra Leone », *Security Studies*, vol. 18, no. 2, 2009, p. 241-261. [20 p.]

6- 13 octobre – Sécurité et infrastructures [65 p.]
--

Vidéos et article de journal:

- Oliver, John (2014) « Nuclear Weapons », *Last Week Tonight with John Oliver*. Disponible en ligne: <https://www.youtube.com/watch?v=1Y1ya-yF35g&t=465s> (25 août 2022) (15:21 minutes)
- Smith, Cole (2023) « I was a US Nuclear Missile Operator. I'm Grateful for the Oppenheimer Film », *The Guardian*, 24 juillet. Disponible en ligne: <https://www.theguardian.com/commentisfree/2023/jul/24/nuclear-war-oppenheimer-serious> (25 août 2023).
- Read, Christopher (2020) « Indigenous Communities Courted as Nuclear Industry Looks for Place to Put Used Fuel », *APTN National News*, 7 février. Disponible en ligne: <https://www.aptnnews.ca/investigates/indigenous-communities-courted-as-nuclear-industry-looks-for-place-to-put-used-fuel/> (29 août 2022) (22:25 minutes).
- Arte (2021) « Câbles sous-marins : la guerre invisible », émission *Le dessous des cartes*, Arte. Disponible en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=MzcKHQyDL5o> (25 août 2023). [12 minutes]

Lectures :

- Pasternak, Shiri et Tia Dafnos (2018) « How Does a Settler State Secure the Circuitry of Capital? », *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 26, no. 4, p. 739-757. [18 p.]
- Cowen, Deborah (2014) « From National Borders to Global Seams: the Rise of Supply Chain Security », dans *The Deadly Life of Logistics*, Minneapolis: Minnesota University Press, p. 53-90. [37 p.]

7- 20 octobre – Le nexus « sécurité-développement » et la sécurisation de l’humanitaire [65 p.]

Lectures :

- do Monte , Izadora Xavier (2023) « Étudier les militaires pour comprendre l’humanitaire : interprétations guerrières de l’aide par des soldats brésiliens en Haïti », *Cultures et conflits*, vol. 1-2, no. 123-140. [17 p.]
- Chandler, David (2015) « Rethinking the Conflict-Poverty Nexus: From Securitising Intervention to Resilience », *Stability: International Journal of Security and Development*, vol. 4, no. 1, p. 1-14. [14 p.]
- Fluri, Jennifer L. et Rachel Lehr (2017) « The Carpetbaggers of Kabul », dans *The Carpetbaggers of Kabul and Other American-Afghan Entanglements*, Athens: University of Georgia Press, p. 21-42. [21 p.]

27 octobre – SEMAINE DE LECTURE

AUCUNE LECTURE

9- 3 novembre – Frontières, régimes frontaliers et la gestion différenciée des mobilités [59 p.]

Vidéo et articles de journaux:

- Ainsley, Julia et Jacob Soboroff (2020) « Lawyers Say They Can’t Find the Parents of 545 Children Separated by Trump », NBC News, 21 octobre. Disponible en ligne: https://www.nbcnews.com/politics/immigration/lawyers-say-they-can-t-find-parents-545-migrant-children-n1244066?fbclid=IwAR2iSgvpxYAUF0-MqF4tsQ6K91HHE4VBLIGIAIE2tgp9iBQ04_FImJa4c (22 juin 2022)
- Dumitru, Speranta (2018) « Quand la France était sur le point d’abolir le passeport », *The Conversation*, 11 novembre. Disponible en ligne : <https://theconversation.com/la-france-sur-le-point-dabolir-les-passeports-un-espoir-perdu-106760> (24 août 2022).

Lectures :

- Ky Vy Le Duc (réalisateur) (2021) *Essentiels*, film documentaire. Disponible en ligne : <https://video.telequebec.tv/details/42660> (24 août 2023). **(compte comme un article de lecture)**
- Khosravi, Shahram (2008) « The “Illegal” Traveller: An Euto-Ethnography of Borders », *Social anthropology/anthropologie sociale*, vol. 15, no. 3, p. 321-334. [14 p.]
- Hiemstra, Nancy et Deirdre Conlon (2017) « Beyond Privatization: Bureaucratization and the Spatialities of Immigration Detention Expansion », *Territory, Politics, Governance*, vol. 5, no. 3, p. 252-268. [17 p.]

10- 10 novembre – Sécurité et visibilité: la forces des images [65 p.]

**** Prenez note que cette séance sera exceptionnellement animée par mon collègue Simon Hogue, car je serai en colloque à Amsterdam. ****

Site web : Promenez-vous dans les différentes sections du site <https://war.ukraine.ua/>

Lectures :

- Bleiker, Roland (2018) « Mapping Visual Global Politics », dans Roland Bleiker (dir.), *Visual Global Politics*, Roland Bleiker, Londres: Routledge, p. 1-29. [29 p.]
- Kennedy, Liam (2008) « Securing Vision: Photography and US Foreign Policy », *Media, Culture & Society*, 30(3), 279–294. [14 p.]
- Dencik, Lina, et Stuart Allan (2017) « In/Visible Conflicts: NGOs and the Visual Politics of Humanitarian Photography », *Media, Culture & Society*, vol. 39, no. 8, p. 1178-1193. [14 p.]

11- 17 novembre - La privatisation de la sécurité : le sociofinancement de la guerre, le mercenariat et le vigilantisme des hackers [65 p.]

Vidéos:

- Brut Media (2020) « L'histoire des Anonymous, Brut Disponible en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=sqKwHrtnGSE> (29 août 2022) (5 minutes)
- Le Monde (2021) « L'“armée fantôme” de Poutine : enquête sur les mercenaires russes Wagner », *Le Monde*, 4 avril. Disponible en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=Nl4cRvCnoVQ> (29 août 2022) (11:51 minutes)

Lectures :

- Mulone, Massimiliano et Samuel Tanner (2014), « Les acteurs privés de la sécurité transnationale et leurs victimes. Quels recours possibles ? », *Criminologie*, vol. 47, no. 2, p. 203-230. [27 p.]
- Simonneau, Damien (2016) « Entre suprématie blanche et cybersécurité : mutations contemporaines des pratiques de vigilantisme en Arizona », *Politix*, vol 115, no. 3, p. 79-102. [23 p.]
- Grove, Nicole Sunday (2019) « Weapons of Mass Participation: Social Media, Violence Entrepreneurs, and the Politics of Crowdfunding for War », *European Journal of International Relations*, vol 25, no. 1, p. 86–107. [16 p.]

12- 24 novembre – La digitalisation de la sécurité : militarisation numérique, surveillance et megadonnées [75 p.]

Vidéo:

- VICE (2016)« “State of Surveillance” with Edward Snowden and Shane Smith », *VICE on HBO*, 8 juin. Disponible en ligne: <https://www.youtube.com/watch?v=ucRWyGKBVzo> (24 août 2022) (26:55 minutes)

Lectures :

- Jackson, Susan T. *et al.* (2020) « Forum: Militarisation 2.0: Communication and the Normalisation of Political Violence in the Digital Age », *International Studies Review*, vol. 23, no. 3, p. 1046-1071. [25 p.]
- Aïm, Olivier (2020) « La culture de la surveillance », dans *Les théories de la surveillance: Du panoptique aux Surveillance Studies*, Armand Colin, p. 175-190. [16 p.]
- Lemay-Langlois, Stéphane (2021) « Big Data against Terrorism », dans David Lyon et David Murakami Wood (dir.), *Big Data Surveillance and Security Intelligence: the Canadian Case*, Vancouver: UBC Press, p. 57-67. [10 p.]

13- 1^{er} décembre – Répression, surveillance et police: discipliner les corps, organiser le social [69 p.]

Articles de journaux:

- Katia Gagnon (2023) « La méthode Dagher », *La Presse*, 12 juin. Disponible en ligne : <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2023-06-12/spvm/la-methode-dagher.php>
- Matthew Yglesias (2019) « The Case for Hiring more Police Officers », *Vox*, 13 février. Disponible: <https://www.vox.com/policy-and-politics/2019/2/13/18193661/hire-police-officers-crime-criminal-justice-reform-booker-harris> (23 août 2023).

Lectures :

- Entretien avec Elsa Dorlin et Francis Dupuis-Déri (2022) « Épisode 9 : Le désir d'ordre : des violences raciales aux vies tuables », Balado *Vivre ensemble*, Centre Justice et foi, 25 septembre. Disponible en ligne: <https://cjf.qc.ca/vivre-ensemble/balados/ve/> (21 août 2023) **(compte comme un article de lecture)**
- Maynard, Robyn (2018) « Déni de justice », dans *NoirEs sous surveillance : Esclavage, répression et violence d'État au Canada*, Traduit de l'anglais par Catherine Ego, Montréal : Mémoire d'Encrier. P. 115-155 [40 p.]
- Fernandez, Luis A. et Christian Scholl (2014) « The Criminalization of Global Protest: The Application of Counter-Insurgency », dans Volker Eick et Kendra Briken (dir.), *Urban (In)Security: Policing in Neoliberal Times*, Ottawa: Red Quill Books, p. 270-293. [23 p.]

14- 8 décembre – Sécurité et anthropocène/capitalocène: faire face à l’extinction [57 p.]
--

Article de journal et vidéo :

- Samir Shaheen-Hussein (2022) « Le faux universalisme de l’anthropocène », *Le Devoir*, 24 décembre. Disponible en ligne : <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/775790/point-de-vue-le-faux-universalisme-de-l-anthropocene> (24 août 2023).
- FIFDH Genève (2020), « Une écologie décoloniale : entretien avec Malcolm Ferdinand », 18^e Festival du Film et forum international sur les droits humains, Genève, avril 2020. : <https://www.youtube.com/watch?v=uKKz2yJ29VI> (24 août 2022) (25 minutes)

Lectures :

- Dalby, Simon (2020) « Climate Geopolitics: Securing the Global Economy », dans *Anthropocene Geopolitics: Globalization, Sustainability, Security*, Ottawa: University of Ottawa Press, p. 95-113. [19 p.]
- Harrington, Cameron et Clifford Shearing (2017) « More-than-Human Worlds », dans *Security in the Anthropocene: Reflections on Safety and Care*, Bielefeld: Transcript, p. 37-62. [25 p.]
- Sheller, Mimi (2018). « Caribbean Futures in the Offshore Anthropocene: Debt, Disaster, and Duration», *Environment and Planning D: Society and Space*, 36(6), 971–986. <https://doi.org/10.1177/0263775818800849> [13 p.]

14- 15 décembre – <i>Café klatsch</i> et remise des travaux
--

AUCUNE LECTURE

EXPLICATIONS DÉTAILLÉES DES MÉTHODES D'ÉVALUATION

1. Présence et participation active aux séminaires – 20%

Votre présence à tous les séminaires est requise. **Comme la présence est la condition *sine qua non* de la participation, deux absences du séminaire insuffisamment motivées sera considéré comme un abandon du cours.**

Objectifs pédagogiques du type d'évaluation proposée (ou « À quoi ça sert ?? »)

<i>Apprendre à s'exprimer en public</i>	Comment intervenir dans une discussion de manière efficace? Comment exprimer ses idées clairement?
<i>Apprendre à développer l'écoute active</i>	L'écoute active est souvent sous-estimée, à l'université comme à l'extérieur de celle-ci: les exigences de performance et de réussite font en sorte que nous sommes portés.es à nous « préparer à avoir raison » (en préparant en tête nos arguments, prêts à être déployés) plutôt qu'à écouter et ajuster notre propos selon ce qui est dit. Répondons-nous aux questions des collègues ou bien dévions-nous le sujet? Donnons-nous suite à ce que les collègues disent et expriment ou changeons-nous de sujet dès que possible pour nous ramener sur un terrain qui nous semble plus confortable?
<i>Apprendre à lire des textes de manière critique</i>	Qu'est-ce que les auteur.e.s font très bien ? Oublient ? Sous-estiment? Etc.
<i>Apprendre à débattre avec des collègues dans un environnement respectueux</i>	Le débat n'est pas une mauvaise chose: débattre ne veut pas dire « chicane à éviter», débattre ne veut pas dire attaquer quelqu'un personnellement. Débattre, ça s'apprend: c'est répondre aux idées et arguments exprimées par quelqu'un et tenter d'y répondre. Le débat permet de confronter ses idées et sa vision du monde avec celles des autres.
<i>Apprendre à faire des liens conceptuels entre des textes</i>	Qu'est-ce qui unit des textes ensemble, même lorsque le sujet empirique diffère? Quelle problématique, quelle question semble les animer?

Pour cette évaluation, je tiendrai compte de votre participation aux discussions: la participation active requiert ***une écoute active et une tentative dynamique de mise en relation, que ce soit avec les lectures, avec vos collègues et/ou avec moi.***

- Intervenez-vous en classe pour appuyer ce qu'un.e collègue vient de dire? Pour argumenter le contraire ? Pour nuancer son propos ? etc.
- Vos interventions renvoient-elles aux lectures ou bien utilisez-vous des anecdotes pour masquer un manque de préparation?
- Tentez-vous de répondre lorsque je vous pose ou lorsque vos collègues vous posent une question?
- Intervenez-vous constamment sans tenter d'entrer en dialogue avec les autres, simplement pour exprimer votre opinion ?
- Demandez-vous des explications ou des clarifications quant à certains points des lectures ou des présentations qui vous semblaient flous, nébuleux ou cryptiques ?

Les retards fréquents seront notés et pénalisés à la fin de la session, selon la gravité du cas.

J'évaluerai votre présence et participation individuelle à chaque semaine. **La note finale reflétera la qualité de votre participation globale.** Ainsi, si vous avez une « mauvaise semaine » mais que vous participez très bien tout au long de la session, soyez assuré·e·s que cela ne se reflétera pas sur votre note finale.

2. Précis de lecture - 30%

À chaque semaine, vous devrez écrire des réponses aux textes assignés, que je nomme « précis de lectures », et qui constituent en fait en une entrée de blogue sur le blogue du cours. Ces précis correspondront à vos réflexions argumentés en réponse à la question soumise (ou aux deux questions soumise) par l'équipe en charge de l'animation. Ces précis de lecture serviront de base pour les discussions des séminaires.

Attention, il ne s'agit pas de résumés de lecture! Je prends pour acquis que vous faites les lectures. Par conséquent, votre précis de lecture doit refléter une réflexion argumentée de votre part en lien avec la question posée (ou les questions posées).

Objectifs pédagogiques du type d'évaluation proposée (ou « À quoi ça sert ?? »)

<i>Apprendre à lire des textes de manière critique</i>	Qu'est-ce que les auteur.e.s font très bien ? Oublient ? Sous-estiment? Etc.
<i>Apprendre à débattre avec des collègues</i>	Le débat n'est pas une mauvaise chose: débattre ne veut pas dire « chicane à éviter», débattre ne veut pas dire attaquer quelqu'un personnellement. Débattre, ça s'apprend: c'est répondre aux idées et arguments exprimées par quelqu'un et tenter d'y répondre. Le débat permet de confronter ses idées et sa vision du monde avec celles des autres.
<i>Apprendre à faire des liens conceptuels entre des textes</i>	Qu'est-ce qui unit des textes ensemble, même lorsque le sujet empirique diffère? Quelle problématique, quelle question semble les animer?
<i>Apprendre à développer une autonomie intellectuelle par rapport au contenu présenté en classe</i>	Vous avez votre propre connaissance/compréhension de la sécurité et de l'insécurité. Vous êtes en droit de questionner les propos des auteur.e. s et d'évaluer les mérites, le bien-fondé de leur position en examinant leurs présupposés (épistémologiques, ontologiques, normatifs) et les arguments qu'ils/elles proposent.
<i>Apprendre à rédiger un texte argumentatif</i>	Qu'est-ce qui distingue un argument d'une opinion et pourquoi distinguer les deux est-il important? Qu'est-ce qui fait qu'un argument est porteur, efficace, convaincant?
<i>Apprendre à présenter des arguments pour appuyer sa position</i>	Quelle est la manière la plus efficace de convaincre quelqu'un du bien-fondé de notre position? Comment mobiliser un.e auteur.e pour donner du poids à notre propre position?

- Les entrées de blogue, ce que je nomme « précis de lecture », « précis de lectures » sont vos réponses à la question posée (ou les questions posées) par les personnes en charge de diriger le séminaire. Ses réponses seront mobilisées par l'équipe pour animer le séminaire.
- Votre précis doit être envoyé **au plus tard le mercredi matin 9h30** (2 jours ouvrables précédant le séminaire), ceci afin de donner une chance aux collègues qui dirigeront le séminaire de lire toutes vos entrées. Vos collègues se baseront sur vos précis et questions pour diriger le séminaire. Rappelez-vous que vous apprécierez aussi que les autres soient aussi ponctuels lorsque ce sera votre tour de diriger le séminaire !
- Ces précis de lecture serviront de base pour les discussions des séminaires. **Cela ne demande pas un temps énorme et ne doit pas être peaufiné comme un travail de session.** Cela devrait tenir en $\frac{3}{4}$ de page, mais pas plus d'une page environ (mais si vous vous sentez particulièrement inspiré·e pour une semaine thématique, allez-y!). Les textes de la semaine, et non d'autres sources nécessitant des recherches, doivent vous servir pour votre argumentation en réponse à la question.
- **Le précis doit aussi se terminer par une question en lien avec une ou plusieurs de lectures assignées. Cette question n'a pas être liées au contenu du précis.** Ces questions nourriront les personnes qui co-dirigent le séminaire pour animer la discussion.
- Le précis peut également être construit comme une réponse à la question en réaction aux commentaires précédents des collègues. Le précis peut donc prendre la forme de dialogue avec les autres interventions.
- Le fonctionnement est simple :
 1. **Les personnes en charge du séminaire doivent d'abord poser une question ou deux questions (au choix) qui invite(nt) au débat le jeudi soir de la semaine précédant le séminaire (soit le lendemain du séminaire précédent celui qui sera animé par les personnes en charges de l'animation).** Cette question doit porte sur le thème du séminaire et sur les lectures de la semaine. **La question choisie n'a pas à couvrir toutes les lectures, mais doit toucher directement au moins un des textes de la semaine.** La question doit inviter au débat et favoriser la spécificité plutôt que la généralité (1). Les questions uchroniques doivent être évitées (2), tout comme les réponses évidentes qui n'invitent pas aux débats (3).
 2. **La question de l'équipe d'animation doit être envoyée à la professeure pour validation au plus tard à 15h le mercredi précédent la mise en ligne de la question.**

Exemples de questions à éviter :

- 1) Pour assurer la sécurité, est-il possible de faire du droit international un droit répressif qui ait une force coercitive égale au droit interne des États? (1 et 3)
 - 2) Pensez-vous que la guerre en Ukraine serait différente si Donald Trump était resté au pouvoir? (2)
 - 3) Sachant que l'État reste l'élément central des Relations internationales, y a-t-il de la place pour les acteurs non étatiques dans la sécurité mondiale? (1 et 3)
3. **Lorsqu'une équipe dirige un séminaire, elle n'a pas de précis à faire.**

- *Notez que l'évaluation ne sera pas faite de façon ponctuelle : elle sera une appréciation qualitative des efforts de chacun.* Une rétroaction collective sur les précis sera faite en début de séance à chaque semaine et une rétroaction indicative individuelle sera communiquée à la mi-session. **Une intervention sera toutefois effectuée dès la semaine 4 si une situation semble critique ou problématique** afin de permettre de corriger rapidement le tir pour le reste de la session.
- La notation ira comme suit : une note d'appréciation générale alphanumérique (A+, A, A-, B+, etc...) sera donnée à la fin de la session et sera ensuite convertie sur 20.
- L'évaluation ne sera pas faite de façon ponctuelle, mais sera une appréciation qualitative GLOBALE de vos efforts. Ainsi, si vos deux premiers précis sont moins efficaces que les 10 précis subséquents, votre note finale reflétera néanmoins la qualité d'ensemble des précis envoyés.

Après deux précis non envoyés, vous perdrez tous vos points consacrés aux précis (de la note finale).

3. Direction de séminaire – 10%

1. Vous devez prendre en main la direction du séminaire : aujourd'hui, c'est vous le/la professeur·e! Cela implique que vous devez non seulement faire les lectures obligatoires de la semaine, mais également prendre connaissances des précis de lecture de vos collègues et des questions posées.
2. L'objectif n'est évidemment pas de poser toutes les questions de tous les précis lors de votre animation! Il s'agit pour vous d'identifier, dans un premier temps, quels sont les thèmes/enjeux/questions pertinents dans le cadre de la séance qui VOUS touchent et VOUS intéressent et que vous voudriez couvrir en classe.
3. De là, vous devez organiser la séance en vous inspirant des précis de vos collègues et de vos questions. Il ne s'agit pas de passer chaque texte au peigne fin, l'un après l'autre: il s'agit pour vous d'identifier des thèmes ou des questions qui nous permettront d'aborder tous les textes et de les faire dialoguer ensemble. Des thèmes particuliers ressortent-ils des précis? Y a-t-il un texte en particulier avec lequel la plupart des collègues sont en accord/en désaccord ? Pourquoi?

Un défi de la direction de séminaire est d'interpeller directement vos collègues en lien avec leurs précis. Par exemple : « Dans ton précis, tu dis X, mais Y dit Z. Pourquoi penses-tu qu'il/qu'elle a tort ? » ; « X mentionne dans son précis qu'il pense que l'aide au développement est inutile, mais je ne suis pas d'accord. Voici pourquoi :... ». Deux étudiant.e.s semblent avoir des opinions diamétralement opposées? Confrontez-les: « Tu dis que le concept de gouvernementalité est peu utile pour comprendre la politique internationale, mais X indique qu'il pense que c'est LE concept le plus important aujourd'hui. Pourquoi? »

Je suis évidemment toujours présente pour assurer la relève, si besoin était, et pour m'assurer que tous les textes sont abordés dans le cadre du séminaire.

Objectifs pédagogiques du type d'évaluation proposée (ou « À quoi ça sert ?? »)

<i>Apprendre à s'exprimer en public</i>	Comment intervenir dans une discussion de manière efficace? Comment exprimer ses idées clairement?
<i>Apprendre à développer l'écoute active</i>	L'écoute active est souvent sous-estimée, à l'université comme à l'extérieur de celle-ci : les exigences de performance et de réussite font en sorte que nous sommes porté.e.s à nous « préparer à avoir raison » (en préparant en tête nos arguments, prêts à être déployés) plutôt qu'à écouter et ajuster notre propos selon ce qui est dit. Répondons-nous aux questions des collègues ou bien faisons-nous dévier le sujet? Donnons-nous suite à ce que les collègues disent et expriment ou changeons-nous de sujet dès que possible pour nous ramener sur un terrain qui nous semble plus confortable?
<i>Apprendre à assumer des positions de leadership</i>	Assumer une direction implique ici de faire des choix qui orienteront de manière significative les débats, ainsi que la prise de parole des autres. Sur quelles assises effectuons-nous ces choix? Quelles questions peuvent amener le plus de voix à se faire entendre sur un sujet? Comment se préparer efficacement à répondre aux (remises en) questions des autres? Comment relancer une discussion lorsqu'un sujet semble épuisé?
<i>Apprendre à débattre avec des collègues dans un environnement respectueux</i>	Le débat n'est pas une mauvaise chose: débattre ne veut pas dire « chicane à éviter», débattre ne veut pas dire attaquer quelqu'un personnellement. Débattre, ça s'apprend: c'est répondre aux idées et arguments exprimées par quelqu'un et tenter d'y répondre. Le débat permet de confronter ses idées et sa vision du monde avec celles des autres.
<i>Apprendre à faire des liens conceptuels entre des textes</i>	Qu'est-ce qui unit des textes ensemble, même lorsque le sujet empirique semble différer? Quelle problématique, quelle question semble les animer?

4. Problématique écrite de recherche et bibliographie indicative – 10%

La problématique de recherche correspond à **un maximum de 2 pages à interligne simple**. Elle vise à vous amener à structurer votre travail de fin de session. **Un document vous expliquant les informations que je dois retrouver dans ce travail, ainsi que dans le travail de recherche final, vous sera distribué dans le cours du 4 octobre**. La bibliographie indicative accompagnant la problématique de recherche doit contenir un minimum de six (6) études savantes sous forme d'articles scientifiques, de monographies ou d'ouvrages collectifs. Les liens électroniques et les rapports officiels (gouvernement, ONG, etc.) n'entrent pas dans cette catégorie, mais peuvent être inclus comme références supplémentaires.

Suite à la remise de la bibliographie, je vous contacterai individuellement afin que nous planifions une rencontre individuelle pour discuter de votre travail de recherche la semaine suivante.

Objectifs pédagogiques du type d'évaluation proposée (ou « À quoi ça sert ?? »)

<i>Apprendre à faire une recherche ciblée dans un cadre universitaire</i>	Comment trouver des sources scientifiques sur un sujet donné ? Comment évaluer la pertinence scientifique des sources pour un sujet donné ?
<i>Apprendre à développer une problématique de recherche</i>	Identifier un casse-tête initial qui pique la curiosité du lecteur. Suite aux lectures, comment proposer une thèse (prise de position) qui propose une réponse au casse-tête donné.
<i>Apprendre à synthétiser ses idées</i>	Comment résumer l'essentiel d'un ensemble de lectures sur un sujet donné ?

5. Travail de recherche – 30%

Chaque équipe formée de 2 étudiant·es propose un travail de recherche sur un sujet de son choix, tel qu'approuvé par la professeure. Plusieurs types de travaux de recherche sont possibles et les détails de différentes options (recherche portant sur un concept, une étude de cas mobilisant un cadre théorique, une revue de littérature critique sur un thème, etc.) seront présentés plus tard dans la session. Parmi les travaux possibles, notons :

- **Étude de cas spécifique** (p. ex : Les algorithmes comme outils de gestion de risque; le contrôle à distances des migrants.es en Europe; Google comme outil de surveillance, etc.);
- **Étude conceptuelle** (p. ex : Comprendre la sécurité comme « risque »; la notion de gouvernementalité, etc.)
- **Revue critique de littérature d'une approche théorique ou disciplinaire sur le risque** (p. ex : les contributions en anthropologie sur le risque ; la société du risque selon Ulrich Beck, etc.)
- **Revue critique de littérature d'un objet d'étude** (p. ex.: l'anthropocène et le risque ; le rôle des animaux en lien avec la sécurité, etc.)

L'objectif est que chaque étudiant.e puisse faire un travail en fonction de ses intérêts et besoins dans le cadre de son parcours universitaire. Je vous encourage fortement à venir me rencontrer pour que nous discussions ensemble d'options possibles de travail en fonction de vos intérêts.

Le travail doit faire **environ 6 500 mots (soit environ 20 pages) pour une équipe de deux étudiants.es**, excluant la bibliographie et les pages liminaires. Pour celles et ceux qui se sentent inspiré·e·s, le travail final ne doit pas quand même absolument pas dépasser 8 000 mots...!

Les étudiant·es qui souhaitent absolument faire leur travail seul·e peuvent avoir cette possibilité. **Cependant, au vu de la charge de travail importante du cours, je décourage cette option, puisqu'elle cela demandera une charge de travail supplémentaire.** Contactez- moi si vous souhaitez discuter de cette option.

Le travail de recherche doit proposer une thèse qui sera argumentée dans le corps du travail par des références à des sources spécialisées et qui mettra de l'avant votre travail de réflexion.

Le travail devra respecter les consignes suivantes :

- 1- Page titre ;
- 2- Table des matières ;
- 3- Interligne et demi et justifié ;
- 4- Marges de 2,5 cm (haut), 2,5 cm (bas), 2,5 cm (gauche) et 2,5 cm (droite) ;
- 5- Police Times New Roman en 12 pt.
- 6- La bibliographie et la table des matières sont requises en sus du texte

Les travaux doivent être remis en version papier au plus tard au début du cours du 15 décembre et doit être envoyé à l'adresse courriel de la professeure, à moins d'avis contraire ou d'entente préalable avec la professeure.

Objectifs pédagogiques du type d'évaluation proposée (ou « À quoi ça sert ?? »)

<i>Apprendre à faire une recherche ciblée dans un cadre universitaire</i>	Comment trouver des sources scientifiques sur un sujet donné ? Comment évaluer la pertinence scientifique des sources pour un sujet donné ?
<i>Apprendre à développer une problématique de recherche</i>	Identifier un casse-tête initial qui pique la curiosité du lecteur. Suite aux lectures, comment proposer une thèse (prise de position) qui propose une réponse au casse-tête donné.
<i>Apprendre à développer ses idées</i>	Comment résumer l'essentiel d'un ensemble de lectures sur un sujet donné? Comment se positionner suite à l'exposition d'idées divergentes sur un même sujet?
<i>Apprendre à développer une autonomie intellectuelle</i>	Vous êtes en droit de questionner les propos des auteur.e. s et d'évaluer les mérites, le bien-fondé de leur position en examinant leurs présupposés (épistémologiques, ontologiques, normatifs) et les arguments qu'ils/elles proposent.
<i>Apprendre à rédiger un texte argumentatif</i>	Qu'est-ce qui distingue un argument d'une opinion et pourquoi distinguer les deux est-il important? Qu'est-ce qui fait qu'un argument est porteur, efficace, convaincant? Comment mobiliser des auteurs, des textes, des données pour appuyer vos propos dans le cadre d'un travail universitaire?
<i>Apprendre à présenter des arguments pour appuyer sa position</i>	Quelle est la manière la plus efficace de convaincre quelqu'un du bien-fondé de notre position? Comment mobiliser des auteurs, des textes et des données pour appuyer vos propos dans le cadre d'un travail universitaire et donner du poids à votre position?

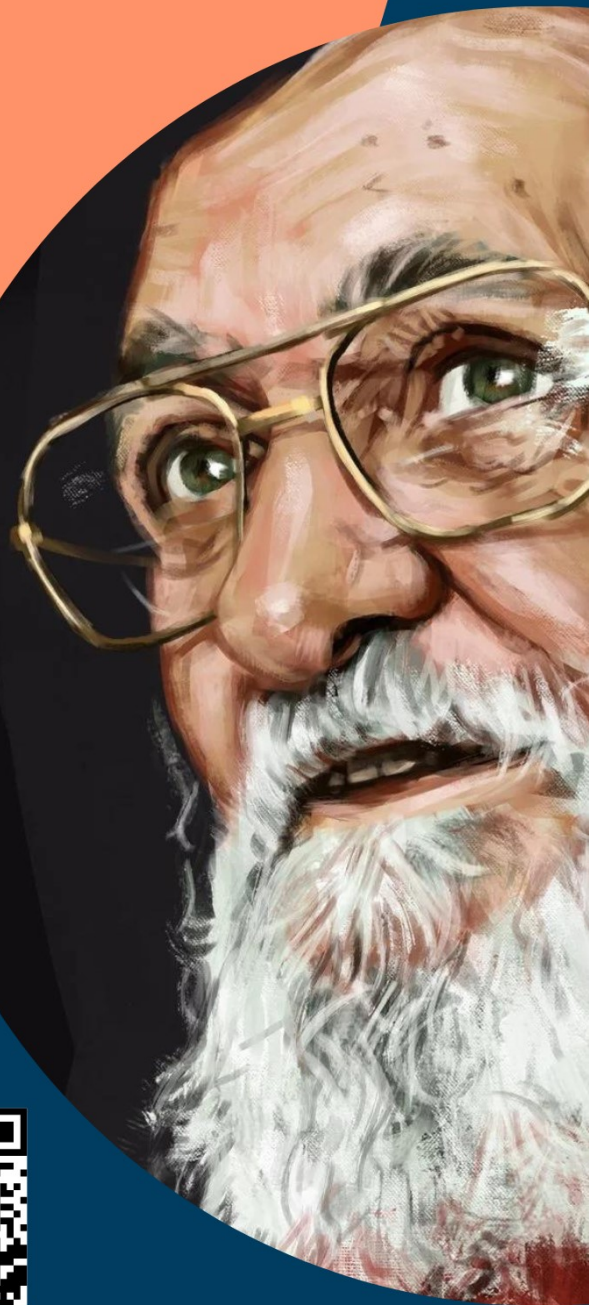
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*